



COMPTE-RENDU

CUNSIGLIU DI U 26 D'OTTOBRE 2022

CONSEIL DU 26 OCTOBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 26 octobre 2022 à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, au siège administratif de la CAB, à Bastia, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 20 septembre 2022.

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SIMONI Pierre-Baptiste, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

MUSSIÈR Emma	à	ROSSI Michel
MALAFRONTÈ Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	TIERI Paul
MILANI Jean-Louis	à	SAVELLI Pierre
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
SAVELLI Jean-Michel	à	PETRI-GUASCO Emmanuel
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis

ABSENTS :

SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est élu secrétaire de séance.

Procès-verbal du Conseil communautaire du 26 septembre 2022

Adopté à l'unanimité

Information sur les délibérations et décisions prises par le Bureau et le Président sur délégation du Conseil communautaire

Le Conseil a pris acte de la présentation des informations

Bugettu Finances

Budget Principal 2022 - Décision modificative n°2

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Votes par chapitres :

Chapitre 011 – Charge à caractère général (+201 324.12€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 012 – Charge de personnel (+402 000€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 014 – Atténuation de produits (+93 778.59€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 65– Autres charges de gestion courante (19 533€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 66 – Charges financières (- 5 889.12€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (-65 811.59€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 70 – Produits services domaines (+41 332€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 73 – Impôts et taxes (+331 873€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 74 – Dotations et participations (+71 730€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 75 – Autre produits de gestion courante (+ 200 000€)

Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge

Adopté à la majorité

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (-10 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 20 – immobilisations incorporelles (- 1 800€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 21 – immobilisations corporelles (+158 800€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 23 – immobilisations en cours (+ 100 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 27 – autre immobilisations financière (+ 820 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Autorisations de programme :

3007, Mise en accessibilité des ERP, -42 516 €

3012, Création vestiaires et tribunes Volpajola, 194 516 €

3021, Déploiement de conteneurs semis enterrés, 190 000 €

3022, Création d'une fourrière animale, -510 000€

3023, Voie Douce, -40 000 €

3025, Tiers lieu innovation – TOGA, -580 000 €

3029, Modernisation du stade A Cesari, -350 000 €

3030, Rénovation Cosec Arinella , -350 000 €

Pour l'ensemble des AP :

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adoptées à la majorité*

Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves (-431 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (+10 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Budget annexe Transports urbains 2022 - Décision modificative n°1

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole :

Votes par chapitres :

Chapitre 011 – Charges à caractère général (+28 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (+120 000€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (+8 988€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 70 – prestations (+ 156 988€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Budget annexe GEMAPI 2022 - Décision modificative n°1

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Votes par chapitres :

Chapitre 011 – Charges à caractère général (-13 164.83€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté (- 13 164.83€)

*Contre : Morganti – Abstentions : MM. Zuccarelli, De Casalta, Mme Salge
Adopté à la majorité*

Passage au plan comptable M57

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Prise de parole : -

Vote : Approuvé à l'unanimité

Création d'un budget annexe "Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés"

Rapporteur : Jean-Charles LEONARDI

Prise de parole : M. Pozzo di Borgo

Vote : Adoptée à l'unanimité

Modification des modalités de reversement du produit de la taxe de séjour à l'Office de tourisme

Rapporteur : Michel ROSSI

Prise de parole : M. Pozzo di Borgo, M. Zuccarelli

Vote : Approuvée à l'unanimité

<p>Pulitica di a cità <i>Politique de la ville</i></p>

Avenants n°3 aux conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Rapporteur : Emmanuelle de GENTILI

Prise de parole : M. Zuccarelli

Vote : Approuvés à l'unanimité

DEPART DE M. PERETTI (POUVOIR A MME DE GENTILI)

<p>Patrimoniu <i>Patrimoine</i></p>
--

Achat d'actions représentant 400m² de locaux de la SEM Port Toga

(Constitution d'une réserve immobilière dans le cadre du développement économique et de la revitalisation du secteur Nord de l'agglomération : Acquisition de deux locaux appartenant à la SA Spada sis dans les bâtiments E et G du Port de Toga. Commune de Bastia)

Rapporteur : Serge LINALE

Prise de parole : MM. Zuccarelli, Morganti, Rossi, Savelli, Pozzo di Borgo

Vote : Abstention de M. Morganti - Approuvé à l'unanimité

Culleta è trascalta di u frazu
Collecte des déchets

Collecte des déchets - Actions engagées à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes

Rapporteur : Jean-Charles LEONARDI

Prise de parole : MM. De Casalta, Zuccarelli, Pozzo di Borgo, Mme de Gentili

Vote : Le Conseil a pris acte à l'unanimité, de la présentation du rapport

Punti d'infurmazione
Points d'information

Sport : Bilan de la saison estivale et de la Fête du Sport

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Sport : Compte rendu des assises sportives (présentation en séance)

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Travaux : Point d'étape sur les chantiers en cours (présentation en séance)

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h10.